Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260922-DC_2026_286-DE

DC_2026_286

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 17 SEPTEMBRE 2026

Secrétaire de séance : Madame LEMERCIER Alexandra

Nombre de conseillers en exercice : 75 Présents : 61 Votants (dont 3 pouvoirs) : 64	L'an deux mille vingt six, le dix sept septembre le Conseil d'agglomération étant réuni à VITRÉ après convocation légale, Date de convocation : le 11/09/2026

Etaient présents :
Françoise GESLAND - ARGENTRE DU PLESSIS, Pierrick GENDRY - ARGENTRE DU PLESSIS, Martine VERE - ARGENTRE DU PLESSIS, Joël FRIN - ARGENTRE DU PLESSIS, Eric GLINCHE - BAIS, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Joseph NEVEU - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Christelle AVERLAND-SCHMITT - CHATEAUBOURG, Jean-Luc DUVEL - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Jean-Marc MAILLARD - DOMAGNE, Magali BUDOR - DOMAGNE, Alexandre BODIN - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Michel ERRARD - ERBREE, Marie-Christine MORICE - ETRELLES, Roland LE DROFF - GENNES SUR SEICHE, Joël TRAVERS - LA CHAPELLE ERBREE, Antoine GEFFRAY - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Katia BONNANT - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Olivier DESPREZ - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Ludovic LE SQUER - LA SELLE GUERCHAISE, Serge BERGER - LANDAVRAN, Aurélien THEBERT - LE PERTRE, Christelle HALLET - MARPIRE, Jean-Luc DELAUNAY - MECE, Jean-Yves LEBLANC - MONDEVERT, Thierry MONGODIN - MONTAUTOUR, Marie-Louise BERHAULT - MONTREUIL DES LANDES, Patrick GUEGUIN - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Sophie HUNAULT - MOUSSE, Cédric FOLIARD - MOUTIERS, Frédéric MARTIN - POCE LES BOIS, Jean-Claude DENOUAULT - PRINCÉ, Karine MOREL - RANNEE, Pascal POIRIER - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Vincent SINOQUET - ST DIDIER, Myriam ALEXANDRE - ST GERMAIN DU PINEL, Elisabeth BRUN - ST M'HERVE, Michel SAUVAGE - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Bruno DELVA - VAL D'IZE, Aurélie BOUVET ADAM - VAL D'IZE, Samuel URIEN - VERGEAL, Pierre LEONARDI - VITRE, Paul LAPAUSE - VITRE, Lionel LE MIGNANT - VITRE, Alexandra LEMERCIER - VITRE, Fabien LAMIRE - VITRE, Freddy ANDRIEUX BIZEL - VITRE, Sophie MARQUANT - VITRE, Anne BRIDEL - VITRE, Philippe MAIGNAN - VITRE, Carine GERMOND - , Patrick PLANCHET - , Nadège LE FLOCH -

Ont donné pouvoir :
Eric QUIVIGER donne pouvoir à Vincent SINOQUET, Vanessa ALLAIN donne pouvoir à Alexandra LEMERCIER, Erwann ROUGIER donne pouvoir à Nadège LE FLOCH

Etaient absents :
Elisabeth CARRE, Nathalie CLOUET, Arnaud DUPUIS, Laurent FESSELIER, Joseph JEULAND, Anne-Marie MORLIER, Christophe FESSELIER, Philippe JEULAND, Laurence DELAUNAY, Christine HEUDE, Pauline SEGRETAIN

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260922-DC_2026_286-DE

DC_2026_286

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

DÉLIBÉRATION

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 17 SEPTEMBRE 2026

- SMICTOM du Sud-Est d'Ille-et-Vilaine : Désignation de nouveaux représentants - Modification n°2

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'arrêté préfectoral du 24 mars 2026 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;
Vu la délibération n° 2025_201 du conseil d'agglomération de Vitré Communauté en date du 25 septembre 2025 relative à l'approbation de la modification des Statuts du SMICTOM Sud-Est 35 ;
Vu les délibérations n°2026_119 du 23 avril 2026 et n°2026_243 du 25 juin 2026 portant respectivement désignations de représentants du conseil d'agglomération au SMICTOM Sud-Est 35 ;
Vu la démission de Madame Karine MOREL en date du 16 juin 2026 ;
Vu la démission de Monsieur Claude BIZEUL en date du 16 juin 2026 ;

Considérant que le SMICTOM Sud-Est 35 organise, en liaison avec ses adhérents, la mise en application du service public de collecte des déchets ménagers et assimilés ;

Considérant que le nombre de représentants élus de Vitré Communauté, au SMICTOM Sud-Est 35, est fixé à 51 titulaires et 51 suppléants

Considérant les candidatures suivantes :
- Monsieur Paul DAGUIN : Titulaire
- Monsieur Claude BIZEUL : Suppléant

Considérant que la liste des représentants de Vitré Communauté au SMICTOM Sud-Est 35 s'établirait telle que suit :

N°	Communes	Titulaires	Suppléants
1	ARGENTRE DU PLESSIS	Bertrand DESILLE	Charles JEULAND
2	ARGENTRE DU PLESSIS	Patrice EON	Christian HAMELOT
3	AVAILLES SUR SEICHE	Thomas BERTRAND	Élisabeth CARRÉ
4	BAIS	Patricia MOREL	Eric GLINCHE
5	BALAZE	Stéphane DOUABIN	Jean-paul BRISSIER
6	BREAL SOUS VITRE	Mickaël LEFEUVRE	Jérôme PAUTONNIER
7	BRIELLES	Françoise HEULOT	Corinne CUZZI
8	CHAMPEAUX	Fabienne BELLOIR	Pascale RINNERT
9	CHATEAUBOURG	Jérémie DROUILLÉ	Hubert LE BALC'H
10	CHATEAUBOURG	ÉRIC PERCHAIS	Olivier CHARPENTIER
11	CHATILLON EN VENDELAIS	Arnaud VOISINNE	Ludovic GIEUX
12	CORNILLE	Véronique PELEY	Vincent GUILLEUX
13	DOMAGNE	Gilles THOMAS	Henry SOUVESTRE
14	DOMALAIN	Sylvain MOREAU	Isabelle RESTIF
15	DROUGES	Patricia MARSOLLIER	Michel VIEL
16	ERBREE	Pascal JOUAULT	Christian BELLIER
17	ETRELLES	Maurice SPETEBROOT	Annie BEAUGENDRE
18	GENNES SUR SEICHE	Antoine DURAND	Roland LE DROFF
19	LA CHAPELLE-ERBREE	Franck SANIARD	Cédric TAVERNE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260922-DC_2026_286-DE

DC_2026_286

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

20	LA GUERCHE DE BGNE	Daniel FÉVRIER	Yannick BESNARD
21	LA GUERCHE DE BGNE	Nadine BACHELIN	Antoine GEFFRAY
22	LA SELLE GUERCHAISE	Ludovic LE SQUER	Sébastien GOUPIL
23	LANDAVRAN	Cyrille CHAUVIN	Serge BERGER
24	LE PERTRE	Xavier MONNIER	Angélique BELLAYER
25	LOUVIGNE DE BAIS	Bruno COULOMBET	Axelle LE DUIGOU
26	MARPIRE	Gildas DUBOIS	Charline BENARD
27	MECE	Didier TRAVERS	Alain PIETTE
28	MONDEVERT	Jean-Yves LEBLANC	Laurence DUBOIS
29	MONTAUTOUR	Nicolas ROUSSEL	Romain JANNIER
30	MONTREUIL DES LANDES	Philippe MARTIN	Freddy FERRON
31	MONTREUIL SS PEROUSE	Patricia LE GOFF	Julie MARTIN
32	MOULINS	Mylène REBUT	Aurélie LAQUERRE
33	MOUSSE	Christopher DEME	Christopher MESNIL
34	MOUTIERS	Cédric FOLIARD	Anne-Sophie CORNÉE
35	POCE LES BOIS	Nadine BRARD	Julie STEFANELLI
36	PRINCE	Philippe SIMON	Guylène JEUSSELIN
37	**RANNEE**	**Paul DAGUIN**	**Claude BIZEUL**
38	ST AUBIN DES LANDES	Jocelyne GAUTIER	Patrice LEQUEUX
39	ST CHRISTOPHE DES BOIS	Marie-France ESNAULT	Yves GUERIN
40	ST DIDIER	Julien PEREZ	Jacques BLANCHET
41	ST GERMAIN DU PINEL	Séverine LORIER	Maxime FEVRIER
42	ST JEAN SUR VILAINE	Estelle BRÉHAULT	Emmanuel MESTRARD
43	SAINT M'HERVE	Sébastien PITOIS	Rose-Marie LOUIN
44	TAILLIS	Denis FROMONT	Ophélie FROTIN
45	TORCE	Séverine RENAUX	Bruno TRAVERS
46	VAL D'IZE	Laurence DOURDAIN	Michel GIEUX
47	VERGEAL	Rémy TEMPLON	Natacha GODELOUP
48	VISSEICHE	Sébastien REGNIER	Lucile JANNIER
49	VITRE	Lionel LE MIGNANT	Patrick PLANCHET
50	VITRE	Bruno LINNE	Justine DEBRIFFE
51	VITRE	Philippe MAIGNAN	Pierrick CHOUAN

Il vous est proposer de désigner Monsieur Paul DAGUIN en qualité de représentant titulaire et Monsieur Claude BIZEUL en qualité de représentant suppléant de Vitré Communauté au SMICTOM sud-Est 35.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260922-DC_2026_286-DE

DC_2026_286

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

Il est procédé au vote :

Nombre de votants : 64

- **Abstention : 1**
- **Ne prend pas part au vote : 0**
- **Nombre de voix pour : 63**
- **Contre : 0**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'agglomération, approuvent la délibération à l'unanimité des votants.

Le Président
Teddy REGNIER

Signé par Teddy REGNIER
Président de Vitré Communauté
23 sept. 2026

La Secrétaire de séance,
Alexandra LEMERCIER

Signé par Alexandra LEMERCIER
10e vice-présidente en charge du tourisme, du patrimoine, des affaires culturelles et de la communication
23 sept. 2026

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.